

ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES DU 28.05.2019

Date : mardi 28 mai 2019, à 17h00

Lieu : à l'EMS La Charmaie, Collombey-Muraz

DELEGUES

Présents

Oberwalliser Forstverein/OWW	Andenmatten Urs
Triage Dents du Midi/AFBV	Berra Jacques
OWW / Membre comité FV	Brunner Jean-Claude
Triage Troistorrents / AFBV	Dubosson Oscar
AFBV	Gay-Balmaz Jean-Frédéric
Forst Region Leuk / FBV	Grand Adalbert
OWW / Walliser Wald	Jäger Georges
Forstrevier Stalden / OWW	Rovina Peter
Triage Ecoforêt / AFVC	Theytaz Pierre
AFBV	Turin Olivier
FBV	Vuignier Jacques
AFVC	Zufferey Lambert

Excusés

OWW	Bittel Martin
SFCEP / OWW	Gerold Philipp
Triage Deux Rives / AFBV	Ramuz Serge
OWW	Schnyder Peter
OWW	Wasmer André

INVITES

Présents

Triage Catogne-Mt-Chemin	Abbet Christophe
Forêt Valais / Walliser Wald	Barman Patrick
Triage de Bagnes	Besse William
Forêt Suisse / WaldSchweiz	Brunner Markus
Triage des Deux Rives	Charvoz Mathieu
Lignum VS	Christe Lucien
EPASC	Clivaz Gérard
SFCEP	Clivaz Jean-Christophe
ForêtSuisse	Douard Alain
Ville de Monthey	Dubois Jean-Luc
Triage Troistorrents	Dubosson Hilaire

Excusés

Forstrevier Massa	Albrecht Laudo
Lignum VS	Astori Jean-Charles
Triage Louable - Contrée	Barras Didier
Forstrevier Visp & Umgebung	Bellwald Siegfried
Triage Ecoforêt	Bourban Frédéric
Triage CDF	Bruchez Jean-Baptiste
Ville de Monthey	Cottet Gilles
Bureau des Métiers	Décaillet Gabriel
Triage du Haut Lac	Delaloye Gilles
Forstbetrieb Brigerberg	Escher Walter
Triage des Deux Rives	Gaillard Jean-Michel

Forst Region Leuk	Egger Konrad
La Forestière	Fischer Rémy
Triage Ecoforêt	Fournier Julien
SFCEP	Fournier Nicolas
Forêt Valais / Walliser Wald	Giesch Christina
SFCEP	Guex Olivier
Triage CDF	Jordan Stéphane
Triage Martigny	Lugon Pascal
AFBVR	Marmillod Alain
Triage d'Anniviers	Melly Jean-Yves
Entreprise Philippe Morisod	Morisod Philippe
Forêt Valais	Perruchoud Nicole
Forêt Valais	Philipona Hugues
Triage de la Cime de l'Est	Rappaz-Bovet Florence
Triage de Lienne-Morge	Rebstein Vincent
Triage Cime de l'Est	Richard Jean-Michel
Triage du Haut Lac	Rouiller François
Triage Martigny	Rouiller Yvon
Triage d'Anniviers	Salamin Claude
Triage Conthey - Vétroz	Thiessoz Yann
Triage Dents du Midi / Union	Vaudan François
Triage du Haut Lac	Vuadens Cédric
OWW	Wellig-Escher Nicole
La Forestière	Wuarchoz Didier

La Forestière	Gubler Gilbert
SFCEP	Hutter Mathias
Berner Waldbesitzer BWB	Imola Lea
Etat VS / DMTE	Melly Jacques
Forstrevier Brig-Glis	Meyer Martin
Forstrevier Brig-Glis	Pianzola Guido
SFCEP	Putallaz Jean-Marie
Forstbetrieb Brigerberg	Schmidhalter Martin
Forstrevier Massa	Theiler Christian
BLS Netz AG	Vuignier Nicole
Forst Goms	Werlen Willy
Zanella Holz AG	Zanella Bernhard
Koordinator	Zuberbühler Fredy
Triage Sierre-Noble-Contrée	Zufferey Julien

ASSEMBLEE GENERALE

0. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE	3
1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29.05.2018.....	3
2. RAPPORT D'ACTIVITE 2018	3
3. COMPTES 2018	3
4. RAPPORT DES VERIFICATEURS ET APPROBATION	4
5. PROGRAMME D'ACTIVITES 2019	4
6. COTISATIONS.....	5
7. BUDGET 2019	5
8. DIVERS ET PAROLES AUX INVITES	5

0. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

M. Barman ouvre l'assemblée générale des délégués et souhaite la bienvenue à M. Olivier Guex, chef de service du SFCEP, M. Jean-Christophe Clivaz, adjoint au chef de service du SFCEP, M. Markus Brunner, directeur de ForêtSuisse, M. Didier Wuarchoz, directeur de la Forestière, MM. Adalbert Grand et Jacques Vuignier, président et vice-président de la Fédération des bourgeoisies valaisannes et M. Gérard Clivaz, directeur de l'EPASC, ainsi qu'aux invités, aux délégués, aux présidents de triages et gardes forestiers ainsi qu'aux membres du comité.

Il passe la parole à M. Yannick Buttet, président de Collombey-Muraz. Ce dernier fait une brève présentation de sa commune qui se compose de cinq villages. Il précise que l'assemblée se tient dans un complexe où les générations se rencontrent, soit une école, un EMS et une salle multiactivités. Il est d'avis qu'il faut renforcer les bourgeoisies pour le maintien du patrimoine. Il souhaite à Forêt Valais une belle assemblée.

M. Barman le remercie pour l'accueil. Il poursuit en mentionnant l'importance de la forêt et de ses fonctions en un temps où il ne se passe pas un jour sans que la presse ne relate toute action ou problème dans le monde en lien avec les évolutions climatiques et environnementales.

Il remercie l'assemblée pour la très bonne participation et demande si les deux points 5 et 6 de l'ordre de jour peuvent être inversés.

L'ordre du jour est ainsi accepté par l'assemblée.

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29.05.2018

La lecture du PV de la dernière assemblée générale n'étant pas demandée, le président en soumet l'approbation à l'assemblée.

Décision: Le procès-verbal est adopté.

Les teneurs du PV sont remerciés pour leur travail.

2. RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Les différentes activités figurent dans le nouveau rapport annuel 2018, qui a été envoyé avant l'assemblée générale. La directrice met en évidence le point de la vision de la forêt valaisanne à l'horizon 2035.

D'ici 2035 toutes les fonctions, telles que protection, santé physique et mentale, habitat, énergie, biodiversité et paysage seront durables et optimisées, avec une juste rémunération pour les prestations. Pour réaliser ces objectives, il faut :

- intégrer tous les acteurs concernés dans une planification commune. Une série d'entretien ainsi qu'une retraite ont déjà eu lieu en 2018.
- développer une gestion forestière en 2025, reposant sur une planification pragmatique qui permet de réaliser les prestations attendues de la forêt.
- renforcer les collaborations avec les filières industrielles et énergétiques d'ici au plus tard en 2025.
- développer de nouvelles utilisations industrielles du bois à l'horizon 2030.

Il n'y a pas de questions ni de remarques de la part de l'assemblée. M. Barman remercie tous les acteurs concernés pour l'engagement dans cette vision.

3. COMPTES 2018

La directrice évoque les divers postes des deux comptes 2018. Voici quelques détails :

Compte Forêt Valais:

- La situation comptable au bilan 31.12.2018 montre un bénéfice de Frs. 3'391.30. Le capital après report du bénéfice se monte à Frs. 87'530.30.
- Les débiteurs sont en nette régression, dû au remboursement des factures de FV à l'intention du compte formation.
- Les créanciers sont plus importants, dû au versement au fonds du bois effectué en janvier 2019.
- Les passifs transitoires sont en augmentation en raison des quelques Frs. 70'000.- de contributions déjà versées pour l'expo.
- Aucune provision n'a été constituée, ni dissoute en 2018.
- Les cotisations des membres poursuivent leur régression.
- Augmentation des cours non subventionnés en 2018, d'où une belle progression des participations.
- Le volume de travail au niveau CAQ a été plus important.
- Les frais de projet sont plus élevés en raison des projets vision 2035, drone, filière bois et TVA.

Compte Formation:

- Le capital se monte à Frs. 174'620.95 et sert de fonds de roulement.
- Les comptes bouclent à zéro, car les frais restants sont refacturés au prorata du nombre de jours par apprenti aux fonds du Haut- et du Bas-Valais.
- Les débiteurs ont diminués en raison du changement de système du FCFP.
- Les frais de matériel plus élevés est dû au nouveau classeur de bûcheronnage.
- Le nombre d'apprentis a diminué, donc moins de cours et moins de subventions.
- Il y eu plus de séances du groupe de travail, d'où une augmentation des charges administratives.

Les détails des deux comptes se trouvent dans le rapport d'activité.

Ces comptes ne soulèvent aucune question ce qui permet de passer au point suivant.

4. RAPPORT DES VERIFICATEURS ET APPROBATION

Les vérificateurs, Mme Nicole Wellig-Escher et M. Vincent Rebstein, ont vérifié les comptes de Forêt Valais. M. Rebstein lit le rapport devant l'assemblée. Mme Giesch fait circuler le rapport des revisieurs de la Fiduciaire Fidag à Sion qui a vérifié les comptes de la formation.

Le président demande le vote pour approuver les deux décomptes et pour donner décharge de ces comptes aux responsables.

Décision: Les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée aux responsables.

5. PROGRAMME D'ACTIVITES 2019

La directrice présente le programme d'activité 2019 :

Formation :

- La principale modification de la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle initiale est l'introduction d'un nouveau cours G, dont le contenu exact est encore à définir.

Projets 2019:

- Une étude de faisabilité d'une usine de seconde transformation en Valais a été demandée par la filière bois. La recherche du financement n'est pas encore terminée.

- Forêt Valais a organisé deux séances d'information en mars 2018 concernant le changement climatique et le dépérissement du pin.
- Le comité est occupé par les réflexions au sujet de la RPT-4.
- Le problème de la TVA n'est pas encore résolu pour les triages, malgré l'accord avec l'AFC de ne faire qu'une seule procédure pilote avec un des triages concernés, tous ont reçu des décisions et doivent faire recours.
- Le projet du drone continue en 2019, dès l'obtention des autorisations afin de réaliser des essais avec de grands drones.

Communication 2018:

- La nouvelle expo itinérante «Forêt-forestier-travail» a été présentée aujourd'hui aux écoliers de Muraz et à l'assemblée. Mme Giesch présente le civiliste de FV, M. Roman Tissières, qui est chargé de la logistique de cette expo.
- Plusieurs articles ont été publiés en 2019 dans le Nouvelliste et le Walliser Bote, ainsi que des interventions à la radio. Un publiereportage sera mis dans le supplément « Votre été » du Nouvelliste.

Mandats:

- Forêt Valais continue de réaliser différents mandats dans les domaines de compétences suivants: ARCF (certification), CAQ Forêt (Assurance qualité) et ACSR (projet Interreg câblage).

CCT:

- Un recensement des employés forestiers 10 ans après le premier sera fait, afin de voir si les mesures prises portent leurs fruits.
- Les données des bilans-médico-sportifs seront analysées pour en déduire les mesures à prendre et valoriser les résultats dans un rapport ou article.
- Des séances d'échauffement et d'étirement ont été proposées au cours CI-D1. Des négociations sont en cours pour les réaliser également dans les cours des apprentis haut-valaisans.

Le président rappelle que s'il y a des idées et des suggestions, chacun est invité à les transmettre au comité ou à la direction de FV.

6. COTISATIONS

Le comité de Forêt Valais propose de maintenir les cotisations 2019 au même niveau qu'en 2018.

Décision: Il est décidé à l'unanimité de maintenir les cotisations des membres au même niveau qu'en 2018.

7. BUDGET 2019

La directrice présente les divers postes des deux budgets 2019, celui de Forêt Valais, ainsi que celui de la Formation. Les deux se situent dans la continuité des budgets 2018 et sont en lien avec les comptes présentés.

Elle précise qu'en raison du changement du système du FCFP et SFCEP, les comptes « Formation » seront dorénavant clôturés selon l'année scolaire.

Décision: Les budgets 2019 sont acceptés à l'unanimité.

8. DIVERS ET PAROLES AUX INVITES

Le président, Patrick Barman, demande s'il y a des divers.

Divers :

M. Jacques Vuignier demande la parole. Il aimerait avoir des explications du Service des Forêt, Cours d'eau et Paysage concernant le déplacement du bureau de l'arrondissement du Bas-Valais à Sion et cela sans l'avis des bourgeoisies. Selon la loi, il doit avoir trois arrondissements en Valais, un dans le Bas, un dans le Haut et dans le Valais central. Il demande, si une telle décision est nécessaire.

M. Olivier Guex intervient et donne quelques explications. Selon lui ce n'est pas un déplacement d'un arrondissement ni une restructuration, mais un rassemblement géographique de quelques collaborateurs et représente une plus-value. Il précise qu'aucune date pour ce changement n'est encore fixée et que la loi est respectée, car les trois arrondissements sont maintenus.

M. Barman intervient, car il est d'avis que ce n'est pas le lieu approprié pour résoudre ce problème.

Au sujet de la TVA, plusieurs intervenants demandent des renseignements supplémentaires. Mme Giesch donne des explications plus en détail, mais le dossier est très complexe et difficile à gérer, car chaque triage est différent dans sa structure. Les triages du Haut-Lac et des Dents-du-Midi signalent qu'ils ont décidé de faire recours auprès du tribunal administratif fédéral.

Parole aux invités :

Le président donne la parole aux invités suivants :

M. Olivier Guex, Chef du Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP), remercie Forêt Valais pour cette dernière invitation avant sa retraite en fin d'année, après des années intenses au service de la forêt valaisanne. Selon lui le rôle des propriétaires s'est renforcé, les rôles des partenaires se sont clarifiés et le financement pour les forêts protectrices a évolué. Il remercie tous les partenaires pour l'engagement pour la forêt du futur.

M. Jean-Christophe Clivaz, chef de la section Forêt du SFCEP, parle du réchauffement climatique, des objectifs de la périodicité en forêt de protection 2020-2024, du forfait différencié pour la prochaine RPT, du calendrier pour la mise œuvre au niveau VS, de la révision des bases légales du SFCEP, qui entre en vigueur le 01.01.2021. Sa présentation avec les chiffres correspondants est disponible en pièce jointe.

M. Markus Brunner, directeur de ForêtSuisse, remercie Forêt Valais pour l'invitation et apporte les salutations du président, M. Daniel Fässler. Il évoque divers projets : le puits carbone en forêt, la politique forestière, le commerce et le marché du bois, les divers labels, le guide du savoir vivre en forêt. ForêtSuisse va fêter ses 100 ans en 2021. Une exposition itinérante est en préparation pour visiter tous les cantons. Il remercie FV pour son engagement envers la forêt.

M. Didier Wuarchoz, directeur de la Forestière, remercie Forêt Valais pour l'invitation et transmet les salutations de son comité. Il félicite FV pour ses diverses activités et se réjouit de la collaboration étroite depuis de nombreuses années. Il explicite la décision de la Forestière de redistribuer à ses membres une partie du bénéfice de son secteur commercialisation.

M. Adalbert Grand, président de la Fédération des bourgeoisies valaisannes, remercie Forêt Valais pour l'invitation et salue la collaboration avec le SFCEP. Il rappelle que les bourgeoisies sont propriétaires de 80% des forêts en Valais et que ce n'est pas toujours facile à gérer.

M. Gérard Clivaz, directeur de l'EPASC, parle de l'importance de la formation professionnelle et de la nouvelle ordonnance. Il remercie FV pour la bonne coordination et collaboration. Le cube en bois de la première exposition se trouve maintenant à l'entrée de l'école.

Patrick Barman remercie Olivier Guex pour la bonne collaboration, lui remet un cadeau de départ et lui souhaite une belle retraite. Il remercie également Christina Giesch qui fête ses dix ans comme directrice de FV et lui remet un cadeau en reconnaissance. Patrick Barman reçoit également un cadeau en reconnaissance, car lui aussi fête ses dix ans comme président de FV.

M. Georges Jäger, président de l'OWW, remercie Nicole Wellig-Escher qui quitte sa fonction au secrétariat de l'association du Haut-Valais et lui remet un cadeau de départ.

Le président demande s'il y a d'autres invités qui souhaitent prendre la parole.

Comme ce n'est pas le cas, il remercie l'EMS La Charmaie pour l'accueil, les participants à l'assemblée, les délégués ainsi que les invités. Il clôt la partie administrative de l'assemblée et invite les participants à partager un apéritif.

Pour le PV :

Nicole Perruchoud

Distribution: aux délégués, aux présidents et gardes